



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE LA RÉPUBLIQUE TOUJOURS, LES REVENDICATIONS TOUT DE SUITE ! 11 JUILLET 2024

La commission exécutive réunie le 11 juillet 2024 prend acte des résultats des élections législatives.

Comme elle l'a toujours fait, et conformément à ses statuts, FO ne s'est pas immiscée dans les débats et n'a donné aucune consigne de vote à l'occasion des élections législatives. A Force Ouvrière, la seule politique que nous pratiquons, c'est la politique syndicale pour le progrès social. Indépendants nous sommes, indépendants nous resterons !

La commission exécutive rappelle que nous continuerons à porter et défendre nos revendications quels que soient nos interlocuteurs car notre indépendance ce sont nos revendications. Il n'y a pas eu de trêve électorale et il n'y aura pas, non plus, de trêve olympique. L'urgence sociale est là plus que jamais. L'exécutif doit mettre à l'arrêt les réformes et répondre rapidement aux revendications des travailleurs, portées par Force ouvrière sur :

- l'augmentation des salaires, des traitements, des pensions et des minima sociaux et le retour à l'échelle mobile des salaires,
- la conditionnalité des aides publiques aux entreprises,
- la défense de la protection sociale collective et du paritarisme,
- le renforcement des services publics partout sur le territoire,
- le refus des politiques d'austérité,
- le développement d'une véritable politique pour l'emploi stable avec un vrai travail, un vrai salaire, un vrai contrat,
- la défense de la liberté syndicale, du droit de grève, la liberté de s'organiser et de négocier.
- la préservation des droits des demandeurs d'emploi et le retrait de la réforme de l'assurance chômage. Nous exigeons l'agrément de l'accord que nous avons signé le 27 novembre 2023,
- la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et toutes les discriminations,
- la commission exécutive exige l'abrogation de la loi sur les retraites. Cette réforme brutale, injuste et injustifiée a été rejetée massivement par 80% de la population et par l'ensemble des organisations syndicales. Une Question Prioritaire de Constitutionnalité a été déposée par FO sur la loi de finances rectificative portant réforme des retraites devant le Conseil d'Etat. Elle sera examinée le 12 juillet 2024.

https://www.force-ouvriere.fr/IMG/pdf/notre_independance_ce_sont_nos_revendications_juin_2024.pdf

FO continuera de porter l'exigence du progrès et de la justice sociale, de la liberté, de la paix partout dans le monde et est prête à défendre totalement ses revendications.

Votée à l'unanimité